



MICROFICHE N°

02803

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

1976

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Office National de l'Arbre
Projet de Développement
Rural Intégré des Zones
à Vocation Agricole

Protocole de la démonstration-test

FAO / SIDA TUN 2

Régénération**I - BUT :**

Les démonstrations-test de régénération sont prévues pour répondre à deux préoccupations :

- 1.1 - Montrer aux agriculteurs l'avantage de la régénération par la méthode "A la Chariane" concernant la rapidité de remise à fruit et l'aboutissement rapide du rendement économique.
- 1.2 - Tester les facteurs suivants :
 - la conduite de l'arbre à un, deux ou trois troncs par l'isolement de un, deux ou trois souchets;
 - l'influence de l'application d'une fumure de fond lors de la régénération;
 - l'influence du sous-solage ou du labour profond.

2 - CHOIX DES PARCELLES :**2.1 - Choix du terrain :**

Le terrain de la parcelle à régénérer doit être :

- aussi homogène que possible
- à pente légère et uniforme
- profond et sans croute proche
- désenchiementé

2.2 - Choix des arbres :

Les arbres doivent être :

- sénescents d'une façon uniforme quelque soit la raison de sénescence;
- leur souchet doit être intact
- d'âge homogène
- variété homogène et la plus cultivée dans la région
- l'écartement régulier et représentant la tendance dominante de la région;
- gardiennage assuré.

2.3 - Localisation des parcelles

Il est prévu d'établir une parcelle dans le nord, une deuxième dans le Centre et une troisième dans le Sud.

Il est préférable qu'elles soient choisies dans un domaine étatique qui peut charger un agent de la l'exécution et du suivi.

.../...

La convenance des parcelles serait établie d'un commun accord entre les Ingénieurs régionaux et la Direction de l'Agro-Combinat qui voudrait mener ce test.

3 - PLAN DE LA DEMONSTRATION

3.1 - Traitement

- mode de régénération à la Ghariane
- fumure de fond
- sous-solage ou labour profond
- formation à : a) un tronc
 b) deux troncs
 c) trois troncs

3.2 - Schéma

La parcelle à choisir est supposée être de 14 arbres de longueur et 13 arbres de largeur ce qui fait 182 arbres comme le montre le plan ci-dessous.

Elle est divisée en trois grandes sous-parcelles, l'une fumée et labourée (FL), la deuxième labourée seulement (L) et la troisième non fumée et non labourée (N), dont chacune compte 3 arbres en largeur et 12 arbres en longueur ce qui fait 36 arbres.

Chaque grande sous-parcelle est divisée en trois petites sous-parcelles la première est pour la conduite en monotronc (M) et est composée de $2 \times 3 = 6$ arbres, la deuxième est pour la conduite en bitronc (B) et est composée de $3 \times 4 = 12$ arbres, la troisième est pour la conduite en tritronc (T) et est composée de $3 \times 6 = 18$ arbres.

La petite sous-parcelle M représente une seule parcelle élémentaire $2 \times 3 = 6$ arbres.

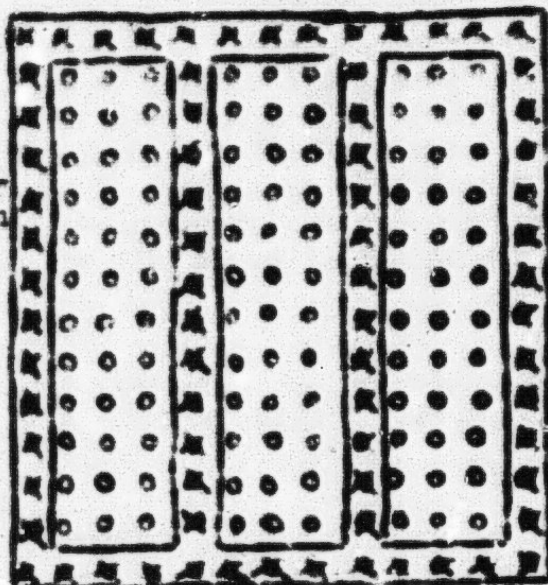
La petite sous-parcelle B est divisée en deux parcelles élémentaires de 6 arbres chacune et dont l'une gardera les deux troncs continuellement "2" et l'autre sera ramenée à un seul tronc à l'âge de 8 ans "1".

La petite sous-parcelle T est divisée en trois parcelles élémentaires de 6 arbres chacune, et dont une gardera les 3 troncs continuellement "3" la deuxième sera ramenée à deux troncs "2" à l'âge de 8 ans et à un tronc à l'âge de 12 ans, et la troisième sera ramenée à un tronc "1" à l'âge de huit ans.

.../...

Plan

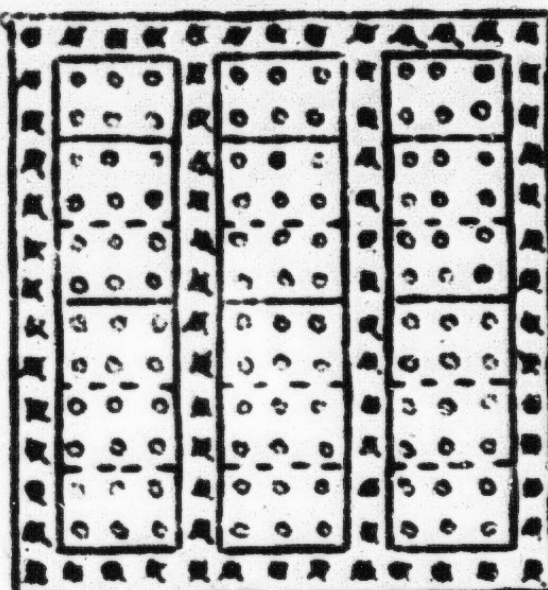
Division de la parcelle en trois grandes sous-parcelles fumée et labourée, non fumée et labourée, non fumée et non labourée.



Légende

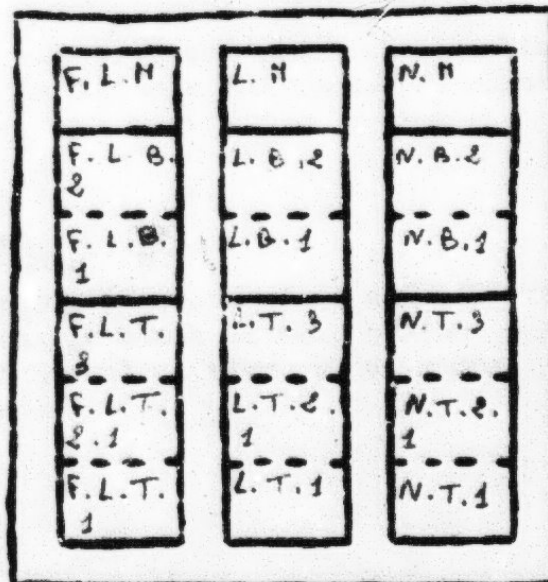
- Arbre bordure
- Arbre traité
- Limite des sous-parcelles
- - - Limite des parcelles élémentaires

Division de chaque grande sous-parcelle en trois petites sous-parcelles la 1ère en monotrone, la 2ème en bitrone et la 3ème en tritrone.



- Petite sous-parcelle monotrone
- Petite sous-parcelle bitrone
- Petite sous-parcelle tritrone

Division des petites sous-parcelles en parcelles élémentaires de 6 arbres et le traitement appliqué à chacune d'elle.



- F : Fumée
- L : Labourée
- N : Non fumée, non labourée
- N : Monotrone
- B : Bitrone
- T : Tritrone
- 3 : Tritrone continu
- 2 : Bitrone continu ou tritronc ramené à bitrone à 8 ans
- 1 : Tritronc ou bitronc ramené à monotrone.

3.3 - Marquage

Il est difficile de marquer les arbres lors de la régénération puisqu'ils sont destinés à disparaître (sauf par des plaques plantées dans le sol, et qui risquent d'être arrachées et être perdues); ainsi il est suggéré à ce que le marquage soit fait à la fin de la première année lorsque les nouveaux troncs ont crû par une étiquette individuelle portant le numéro de l'arbre et le traitement qu'il représente.

3.4 - Durée

La durée du test est de 15 ans au moins tandis qu'on peut se servir de la parcelle pour la démonstration à partir de la première année.

4 - LA RÉGÉNÉRATION

Sitôt la parcelle choisie et le plan mis en place, on applique l'isolement des souchets et l'arrachage des arbres-mères, et il ne faut pas tarder plus que la fin mars.

On essaye pour les arbres mono-troncs qu'ils soient sur une ligne rectiligne et en respectant l'écartement original, pour les bi-troncs on essaie de les avoir sur la même ligne rectiligne, tandis pour les tri-troncs on essaie d'avoir des souchets isolés dans la même disposition par rapport à l'axe de l'arbre-mère pour que les nouveaux troncs soient dans des directions semblables.

Les arbres de la bordure seront aussi régénérés et on leur applique le mono-tronc.

La distance entre les souchets isolés pour les multi-troncs ne doit pas dépasser 1-1,5m.

Les souchets isolés doivent être à 40cm de profondeur, liés à des racines bien portantes.

On couvre les souchets isolés après arrachage de l'arbre mère par 20-30cm de terre superficielle, et on égalise le trou d'arrachage de façon à laisser une petite cuvette au dessus de chaque souchet avec un bâton marquant son emplacement.

Il faut enlever aussi vite que possible tout le bois de la souche et du tronc pour ne pas laisser des traces du chantier de bûcheronnage.

5 - LA FUTURE

5.1 - Future de fond :

La régénération sous-entend un olivier arraché après avoir exploité une partie de la riche herse du sol, pendant de longues années, et l'établissement d'un nouvel olivier qui va occuper la même place pendant de très longues années.

.../...

Or, c'est à l'occasion de la régénération seulement qu'on peut mettre le P.K. à une profondeur suffisante (engrais fixés par le sol et émigrant très lentement) pour rétablir la fertilité du sol à une profondeur exploitée par les racines, et d'accumuler des réserves pour l'avenir.

On prévoit une quantité de 400 Kgs de super triple et 400 Kgs de sulfate de potasse par hectare.

Le mieux serait d'enfouir l'engrais à une profondeur de 60-70cm par une sous-soluse doseuse si elle est disponible, mais cet appareil étant rare en Tunisie actuellement, on peut enfouir par un labour profond de 40cm.

La surface sur laquelle on épand l'engrais dépend de l'appareil d'enfouissement, on prévoit l'application de l'engrais sur une bande médiane distante de deux mètres de la ligne des arbres.

La période d'application doit être avant le labour d'enfouissement.

L'application de cette fumure de fond est prévue seulement pour la grande sous-parcelle désignée par FL.

5.2 - Fumure d'entretien :

A partir du début de la deuxième année on donne annuellement à tous les arbres 150grs d'ammonitrate par année d'âge.

Cette quantité sera appliquée en deux périodes et d'après les régions

	AUTOMNE		PRINTEMPS		TOTAL
	quantité	date	quantité	date	quantité
NORD	50	Oct - Nov.	100	Jan.-Mars	150
CENTRE ET SUD	100	10 Oct - Déc.	50	Jan.-Fév.	150

L'engrais est appliqué sur bande en cercle de deux mètres de largeur juste au delà de la projection des arbres jusqu'à l'âge de 15 ans, après l'épandage est fait sur une bande médiane de 3-4m de largeur dans l'interligne.

L'ammonitrate est enfoui par un labour superficiel.

Il faudrait veiller à ce que le sol ait reçu assez de pluie (percer jusqu'à 35cm) avant l'application d'automne et qu'on s'attende à des pluies après l'application printanière.

La fumure phosphatée et potassique serait décidée ultérieurement.

.../...

6 - FORMATION DES ARBRES

6.1 - Nombre de troncs :

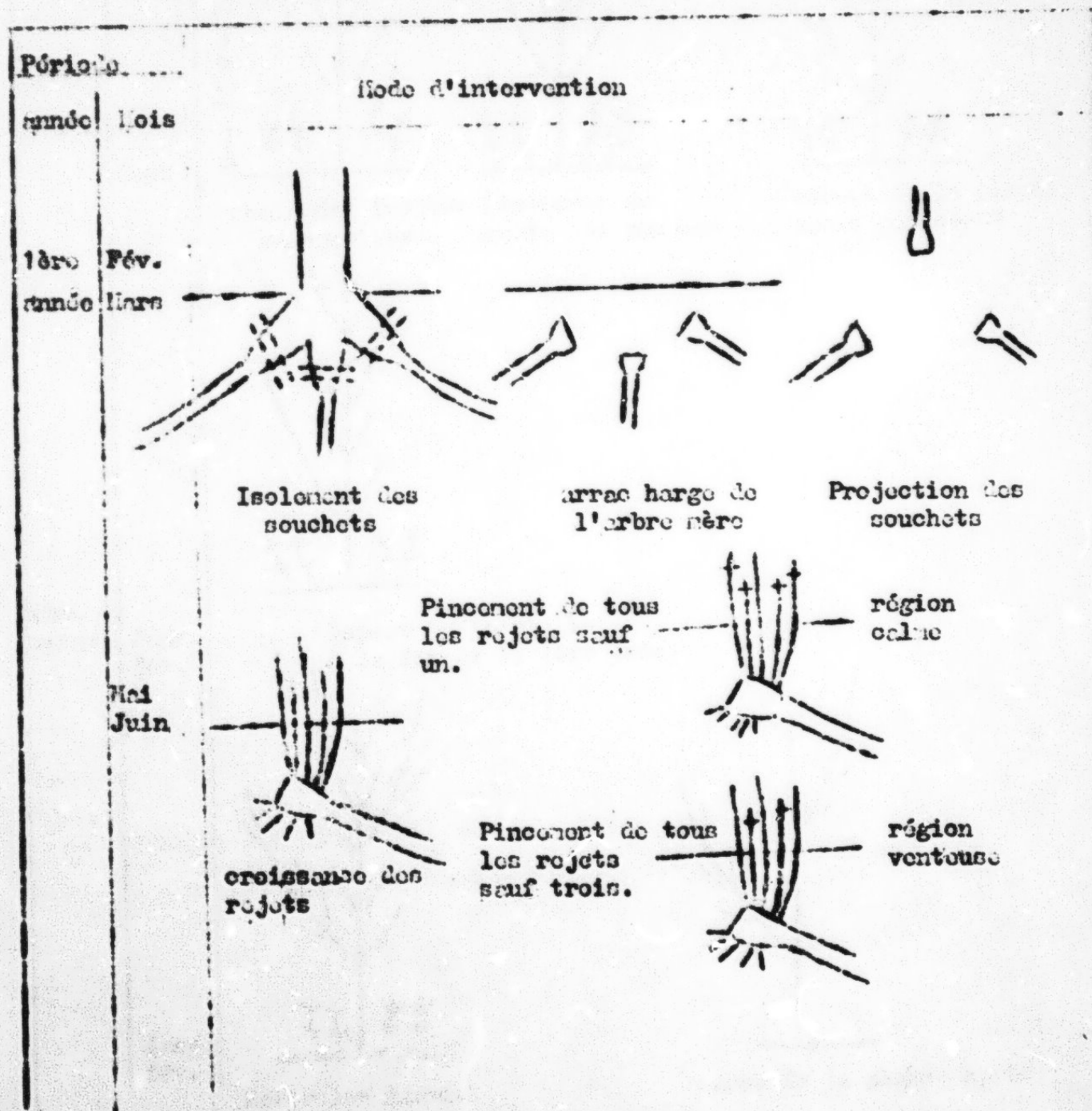
Dans ce test on prévoit de démontrer et tester la formation du nouvel arbre en monotronc, bitronc et tritronc en isolant un souc hot, deux souc hets et trois souc hets et conduire l'arbre provenant de chaque souc hot isolé en monotronc.

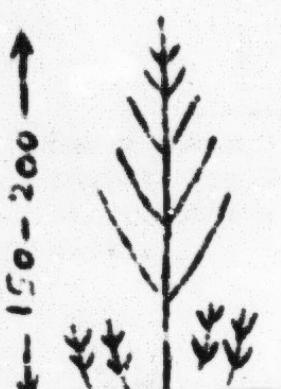
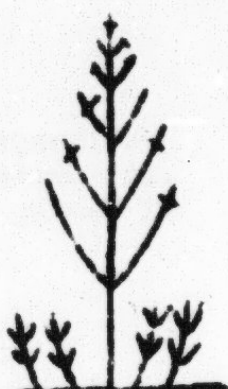
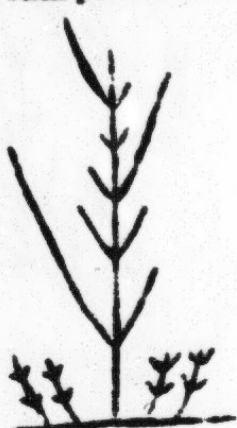
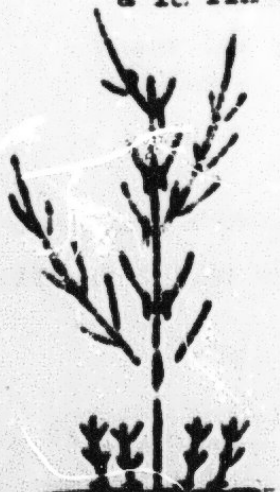
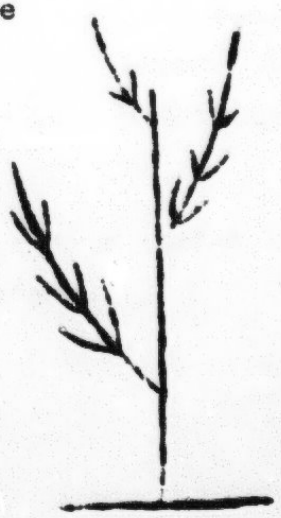
Cette formation variée est prévue dans chacune des grandes sous-parcelles, fumée et labourée, labourée et non fumée, et non fumée et non labourée. Pour cela chaque grande sous-parcelle est divisée en trois petites sous-parcelles, la 1ère pour le monotronc (6 arbres), la 2ème pour le bitronc (12 arbres) et la 3ème pour le tritronc (18 arbres).

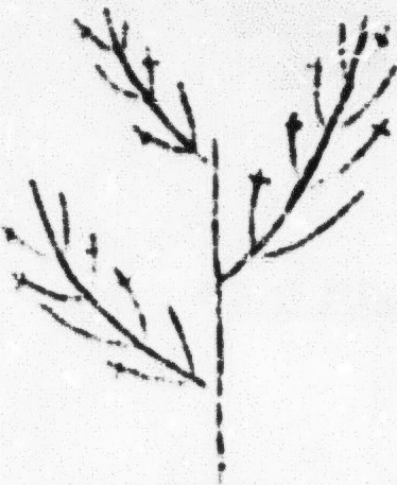
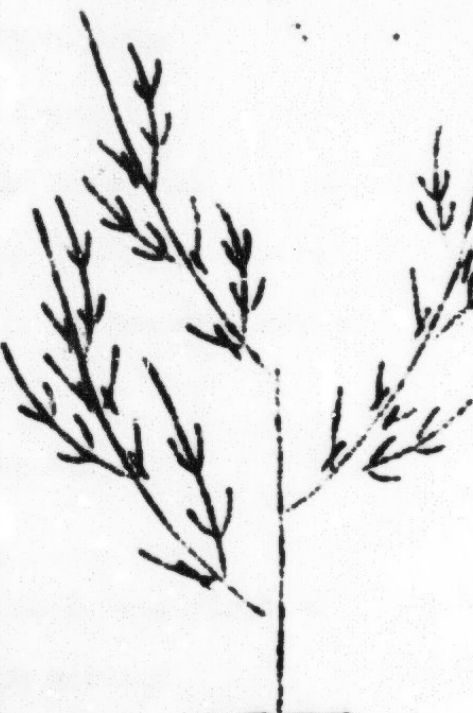
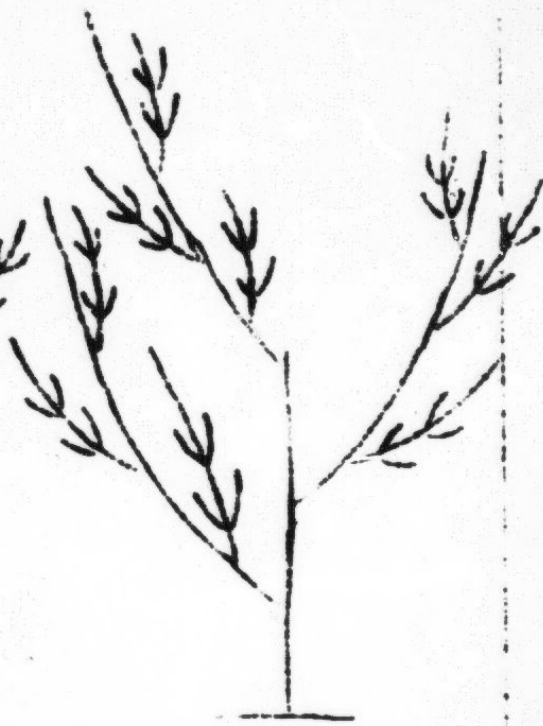
6.2 - Mode de formation :

Le Mode de formation représente les différentes actions qu'on pratique pour donner au nouvel arbre sa forme désirée, qui est ici le gobelet.

On expose ce qui suit le mode de formation qu'on se propose d'appliquer:



Période		Mode d'intervention
année	mois	
	Juill	repincer les rejets pincés
	Août	repincer les rejets pincés
	Sept	repincer les rejets pincés
	Sept	Pour les régions venteuses, choisir le meilleur rejet et rogner à moitié les deux autres
	Sept	Sur le seul rejet garde, agir comme suit :
	Sept	   choix des futures charpentières Pincement du reste des pousses aspect de la plante après pincement
2 ^{ème} année	Janv. fév.	 Aspect de la plante à la fin de la 1^{ère} année
	Janv. fév.	  Raser les rameaux pincés pendant l'année Aspect de la plante après

Période		Mode d'intervention	
année	mois		
	mai juin	 Sur chaque charpentière choisir trois futures sous charpentières et pincer le reste.	 Aspect de la plante après pincement.
3ème année	janv. Fév.	 Raser les parties pinoées.	 Aspect de la plante après

L'arbre est ainsi formé, on taille les autres années les branches mal placées et celles qui gênent les autres.

1976

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Office National de l'Huile
Projet de Développement Rural Intégré à Vocatures
PROJET FAO - SIDA - TUN
FAO/SIDA ... 2

DEMONSTRATION-TASTREGENERATIONCARNET D'INFORMATION

Région

Gouvernorat

Délégation

Imada

Nom du domaine

Appartenance

Nom du Responsable du domaine

Nom de l'Adjoint désigné

Nom du Responsable Régional

Variété

Dortement

Age

Date de la régénération

Nom du gardien

Plan schématique de la parcelle

- Inscrire sur le plan :

- | | | | | |
|----------------|--------------------------------|-------|------|-----|
| . Limites : | EST | OUEST | NORD | SUD |
| . Exposition : | (flèche représentant la pente) | | | |
| . Direction : | (flèche représentant le nord) | | | |

DESCRIPTION DE LA PARCELLE

1 - SOL

- Homogénéité
- Texture
- Structure
- Pente
 - . %
 - . Direction
- Profondeur
- Présence de couche intercalaire
 - . Nature
 - . Profondeur
 - . Epaisseur
- Présence de chionlent
 - . En tache %
 - . Sur tabia
 - . Sous la frondaison
- Culture intercalaire
 - . Annuelle (nature)
 - . Permanente (nature)
- Présence de brise vent
 - . Nature et hauteur
 - . Distance de la parcelle
 - . Direction par rapport à la parcelle

2 - ARBRES

- Homogénéité
- Age
- Ecartement
- Diamètre du tronc (moyenne)
- Nombre de troncs (moyenne)
- Hauteur de la 1ère charpentière (moyenne)
- Diamètre de la frondaison (moyenne)
- Longueur moyenne des pousses à la hauteur de 175 cm
- Nombre de charpentières (moyenne)
- Rendement par arbre (moyenne) pour les trois dernières années
 - . 1975 - 1976
 - . 1974 - 1975
 - . 1973 - 1974
- Raisons de la régénération :
 - Carie du tronc :
 - Insectes xylophages :
 - Coups de soleil :
 - Exode de bois :
 - Baisse de production :
 - Saisonnement prolongé :

INTERVENTION

Il faut mentionner toutes les opérations techniques tel que la régénération, la fumure de fond, le labour profond ou sous-soïage, les façons culturales, la taille de formation, la fumure annuelle année par année.

1976 :

[illegible]

Remarques :

Dans la colonne informations on mentionne les quantités pour la fumure de fond et la fumure azotée, les profondeurs pour le travail du sol, dans la colonne date on inscrit la date de l'exécution de l'opération, dans la colonne observation on enregistre les renseignements considérés importants par le responsable de la démonstration.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

4 - Rendement annuel global (6 arbres) des parcelles élémentaires (un olive)

[illegible]

R A P P O R T S

Ce carnet d'information est tenu en triple exemplaires

- Le premier par l'agent responsable de la parcelle
- Le deuxième par l'ingénieur régional de l'ONH
- Le troisième par le service technique de production à Tunis

L'agent de la parcelle inscrit les informations recueillies au fur et à mesure sur son carnet.

L'ingénieur régional copie ces informations à chaque visite de terrain sur son carnet; il envoie sa copie à Tunis au Service Technique Production à la fin de février de chaque année pour être recopiée, commentée et renvoyée de suite.

FIN

... **34** ...

VUM